RÉPUBLIQUE FRANÇAISE LIBERTÉ-ÉGALITÉ-FRATERNITÉ

DÉPARTEMENT DE LOIR-ET-CHER

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES - SCRUTIN DU 21 MARS 1993

3e Circonscription du département de Loir-et-Cher

VENDÔME

PERCHE - VALLÉE DU LOIR - BEAUCE - GATINE TOURANGELLE - VALLÉE DE LA LOIRE



Daniel CHANET
41 ans
Maire de VENDÔME
Conseiller Général de Loir-et-Cher
Membre de la Commission Permanente du Conseil Général

Issu d'une famille d'ouvriers, il a, à partir d'un apprentissage sur le tas, perfectionné sa formation au cours de 11 années passées dans l'industrie pour devenir professeur d'enseignement technique



Henri COCHELIN
59 ans
Maire de CORMENON depuis 1983
Chef de Fabrication en pré-retraite

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

C'est animé de la volonté de fédérer toutes les énergies que je sollicite vos suffrages afin de représenter notre circonscription.

Maire de VENDÔME depuis 1989, j'ai obtenu la confiance de mes concitoyens après 6 ans passés dans l'opposition, mais dans une opposition constructive et jugée bénéfique par les Vendômois.

Avec la même volonté, j'accomplis ma tâche au Conseil Général depuis 1988.

Autodidacte, j'ai appris qu'on ne progressait véritablement qu'en étant à l'écoute des autres.

C'est avec ma conviction socialiste que je suis aujourd'hui candidat député.

Conviction qui est aussi celle d'Henri COCHELIN qui a démontré, depuis 1983, ses qualités de gestionnaire au service de sa commune et que j'ai sollicité pour être mon suppléant.

Hommes de terrain, nous partageons :

- votre inquiétude du chômage
- votre besoin de logement dans un cadre de vie de qualité
- votre souci de la sécurité des biens et des personnes
- votre souhait d'un équilibre entre des campagnes vivantes et des villes agréables à vivre
- votre préoccupation sur la formation, la vôtre et celle de vos enfants.

Pour attaquer avec énergie tous ces problèmes, nous vous offrons, outre de solides convictions, une grande capacité de travail et une vraie compréhension du monde d'aujourd'hui.

Que pouvons-nous attendre et espérer d'un retour massif et écrasant de la droite au pouvoir ?

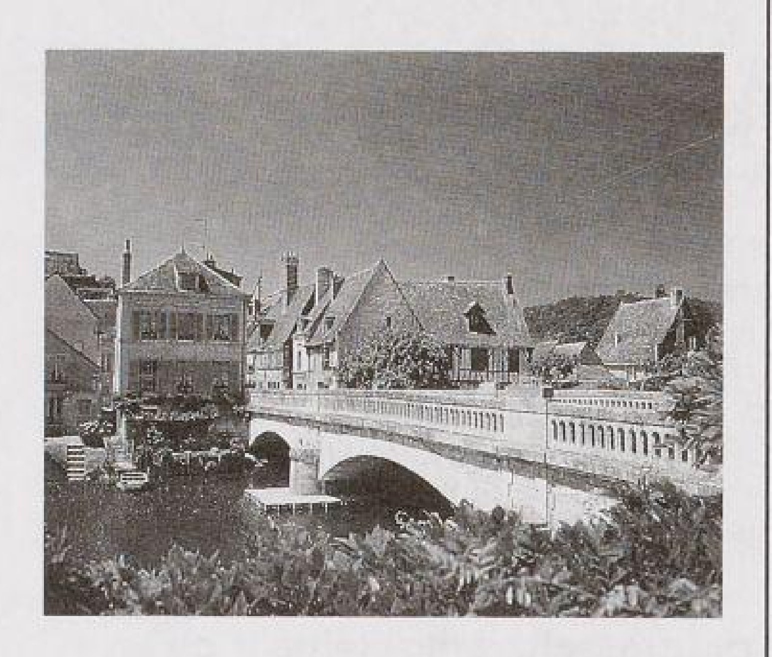
Que pouvons-nous attendre d'un député sortant qui, après vingt années de mandat, n'a pas su faire entendre la voix de la circonscription qu'il représentait ?

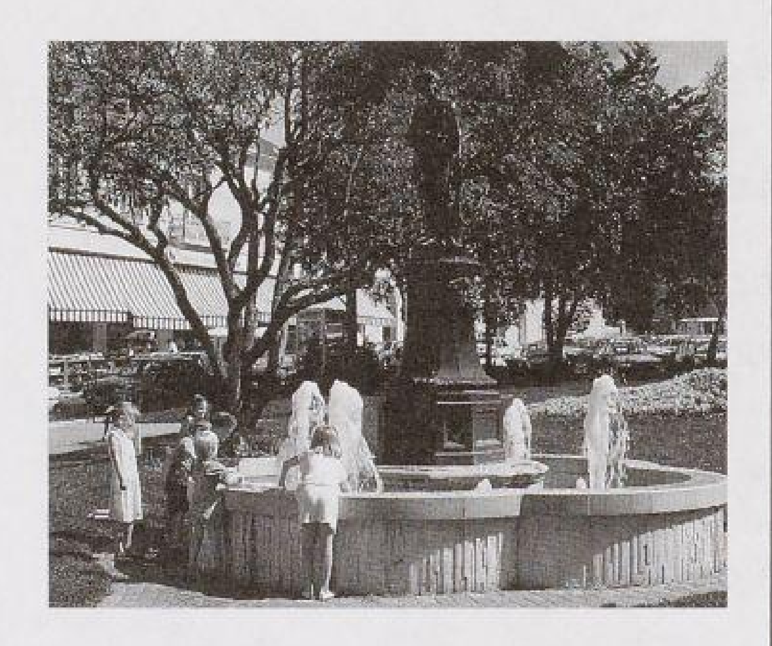
Il est grand temps d'affirmer la place qui doit être la nôtre face aux agglomérations environnantes.

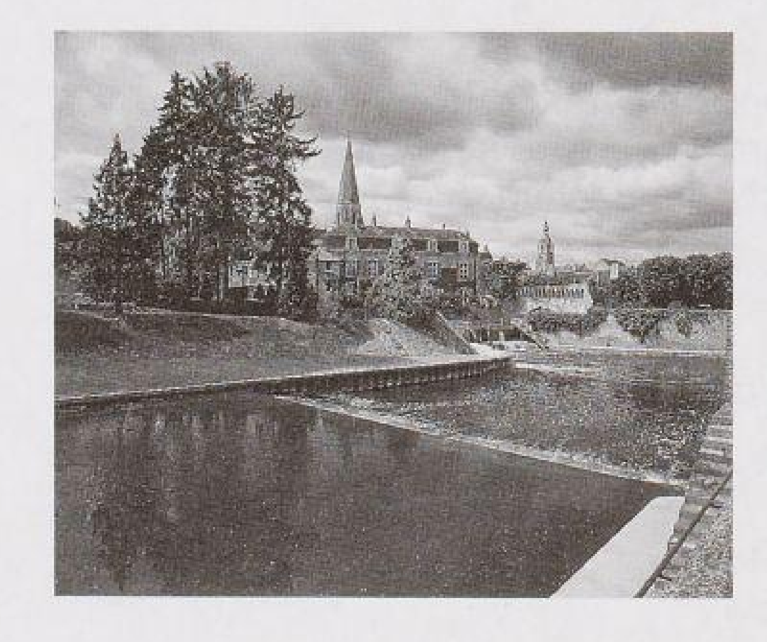
Je m'y suis efforcé depuis 4 ans déjà au niveau local, avec le concours des nombreux élus qui, comme moi, savent dépasser les querelles politiciennes. Je sollicite aujourd'hui vos suffrages pour un mandat national, persuadé que nous ferons davantage encore pour notre circonscription.

Fidèles à mes idéaux socialistes qui s'appellent : liberté, progrès, solidarité, justice, mais aussi **honnêteté et tolérance**, je suis convaincu que seuls le travail et la volonté feront triompher l'intérêt de notre région.









POUR L'EMPLOI :

Aucun des problèmes de fond de notre société actuelle : problèmes des banlieues, immigration, financement de la sécurité sociale, des retraites, ne pourra être résolu si le chômage ne recule pas.

- obtenir, en concertation avec nos partenaires, une baisse des taux d'intérêt.
- retrouver un taux de croissance voisin de 3 % par an.
- développer la formation initiale et continue.
- susciter la création d'emplois d'intérêt public et de proximité.
- engager une grande politique d'aménagement du territoire pour l'équilibre et l'harmonie entre l'urbain et le rural.
- encourager l'artisanat et les PME-PMI.
- favoriser le temps partiel quand il est souhaité par le salarié.
- abaisser la durée du travail.
- promouvoir une politique de grands travaux, de logements et de réhabilitation de l'habitat ancien.

POUR L'AGRICULTURE :

Européen convaincu, je ne pense pas pour autant que l'intérêt de l'Europe consiste à faire litière de l'intérêt de la France !

Une réforme de la P.A.C. s'imposait, mais la commission européenne ne doit plus conduire à sa guise une politique communautaire qui ferait de l'EUROPE le « ventre mou » du commerce mondial.

A propos de l'usage du droit de véto au projet agricole du GATT, proposé par le gouvernement, regrettons le vote négatif de certains députés — dont le nôtre — qui, par ce comportement partisan, ont contribué à l'affaiblissement de la FRANCE face aux exigences américaines.

L'agriculture française n'a pas à subir la pression des Etats-Unis.

Affirmons cette volonté politique en usant du droit de véto !

- organisons un programme d'aide alimentaire vers les pays de l'Est et du Sud,
- développons la production des bio-carburants plutôt que d'accumuler les jachères,
- aidons à la diversification et à la valorisation de la production agricole de nos terroirs.

Electrices, Electeurs,

Notre circonscription a besoin d'un député ayant des convictions solides et une ardente volonté de travailler à votre service.

Aujourd'hui, c'est à vous qu'il revient de choisir.

Nous avons confiance en votre volonté de progrès.

LE 21 MARS, VOTEZ ET FAITES VOTER

Daniel CHANET

Henri COCHELIN

suppléant

Candidats socialistes

Vu : le candidat



R.C. BLOIS B 596620492